

La nuit,

ADAPTEZ
VOTRE
CONDUITE.

Augmentez
votre sécurité
et celle des autres,
et évitez
les sanctions.

Québec 



La nuit, la conduite peut être affectée par la diminution de l'éclairage naturel, un risque d'éblouissement ou de la fatigue.

Prenez garde!

COMMENT?

Dès la tombée du jour

- Allumez vos phares. Un éclairage du tableau de bord ou des feux de jour n'activent pas nécessairement les feux arrière.
- Réduisez votre vitesse.
- Gardez vos distances avec le véhicule qui vous précède.
- Renoncez à faire un dépassement en cas de doute.
- Regardez le côté droit de la route lorsque vous croisez un véhicule.

S'il y a présence d'animaux sauvages

- Faites preuve de vigilance en tout temps.

Pour contrer la fatigue

- Reposez-vous avant de partir.
- Faites une pause toutes les 2 heures.
- Arrêtez-vous dans un endroit sécuritaire.
- Faites une sieste de 20 à 30 minutes au besoin.

SANCTIONS

Ne pas allumer ses phares et les feux intégrés de son véhicule durant la nuit ou lorsque les conditions atmosphériques le nécessitent

- 100 \$ à 200 \$, plus les frais

Ne pas être passé des feux de route (« hautes ») aux feux de croisement (« basses ») en présence d'un autre véhicule

- 60 \$ à 100 \$, plus les frais

Société de l'assurance automobile

Québec



Avec vous,
au cœur de votre sécurité

saaq.gouv.qc.ca/adapter-conduite